

Vie de la profession

>> Exercice

>> L'AUTEUR

Maud LAFON

Rédactrice permanente de la DV

Développement durable : le vétérinaire, acteur et moteur

Préoccupation sociétale, le développement durable se raisonne au quotidien dans une structure vétérinaire à travers l'élimination des déchets d'activité de soins, la prescription raisonnée des médicaments à des animaux d'élevage qui vont entrer dans la chaîne alimentaire, l'utilisation responsable des sources énergétiques... Pour mieux cerner cette problématique et faire avancer les choses, le SNVEL* a créé un groupe de travail spécifique, Vétérinaires pour un développement durable. Son coordinateur, notre confrère François Decazes, est venu présenter son actualité lors des Rencontres nationales vétérinaires de Lille.

Initiative du SNVEL*, Vétérinaires pour un développement durable (VDD) est un groupe de travail créé pour répondre aux attentes sociétales en terme de développement durable à travers des réflexions et des actions concrètes.

Notre confrère François Decazes, coordinateur du groupe VDD, a présenté l'actualité de ce groupe lors des Rencontres nationales vétérinaires le 24 octobre, à Lille.

Le groupe a édité l'an dernier un *Livret bleu* recensant les initiatives vétérinaires dans ce domaine afin de les faire connaître et de stimuler leur diffusion au sein de la profession.

Tri sélectif des déchets, amélioration du bilan carbone de la structure, numérisation des informations pour réduire les supports papiers... en sont quelques exemples.

Groupe pluridisciplinaire, VDD soumet ses propositions à un comité de lecture, dirigé par Monique Eloit, puis les intègre dans une base de données hébergée sur le site du SNVEL (www.vetopro.fr).

Quatre sous-groupes

« Evaluer régulièrement les atouts de la profession en terme de développement durable n'est pas innocent mais constitue un argument objectif important pour maintenir la prescription-délivrance du médicament au sein des prérogatives vétérinaires », a précisé notre confrère.

VDD est scindé en quatre sous-groupes :

- déchets d'activité de soins, sous l'égide de Ghislaine Jançon, du Conseil supérieur de l'Ordre ;
- bonnes pratiques en élevages, sous l'égide de Xavier Gouraud de la SNGTV** ;
- écoresponsabilité et dématérialisation des supports, piloté par l'Adilva*** ;
- biodiversité, sous la direction de Monique L'Hostis de l'école vétérinaire de Nantes.

« Face à une problématique ancienne remise au goût du jour par l'appellation « développement durable », le vétérinaire fait partie des acteurs essentiels dans les domaines aussi importants que la lutte contre les résidus médicamenteux dans les aliments, la lutte contre l'émergence de l'antibiorésistance par le biais d'une utilisation raisonnée des médicaments, la gestion des déchets d'activité de soins et des cadavres d'animaux, la prise en compte des affections de la faune sauvage et de leur incidence sur la faune domestique ou encore les alertes sanitaires qui impactent directement la santé humaine », a ajouté François Decazes.

Les enjeux du développement durable pour la profession vétérinaire portent à la fois sur la communication institutionnelle de la profession vétérinaire et de ses partenaires, l'économie (économie durable des élevages et des entreprises vétérinaires) et l'écologie.

« Pour relever ce défi du développement durable, il convient de valoriser nos compétences tout en restant sur notre positionnement de polytechnicien du vivant », a conclu notre confrère. ■

Livret Bleu des vétérinaires pour un développement durable

Renforcer notre engagement

Les préoccupations de notre profession doivent répondre aux attentes fortes de la société face aux perturbations des écosystèmes et aux incertitudes en termes de développement durable.

Responsables de la santé des animaux, impliqués dans l'avenir des territoires ruraux, dans la préservation de la biodiversité et dans l'information du public, nous souhaitons renforcer notre engagement.

Développer des actions concrètes

Les partenaires de ce projet proposent, dans une première étape, d'identifier et de développer des actions prenant en compte les objectifs environnementaux, sociaux et économiques du développement durable : des actions concrètes que nous, vétérinaires, pouvons mettre en oeuvre.



*SNVEL : Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral.

**SNGTV : Société nationale des groupements techniques vétérinaires.

***Adilva : Association française des directeurs et cadres de laboratoires vétérinaires publics d'analyses.

Le groupe «Vétérinaires pour un développement durable» a édité l'an dernier un Livret bleu qui recense les actions réalisables par les praticiens dans ce domaine.

>> GROS PLAN Objectif 2009

Le Groupe V.D.D. organise un concours visant à mettre en avant un projet ou une réalisation pratique de la profession ou de ses partenaires en faveur du développement durable. Le dépôt des dossiers doit être fait avant le 30 juin 2009 auprès de François Decazes pour validation par le comité de lecture.

La délibération du jury du concours aura lieu avant le 30 septembre 2009

La publication du classement du concours aura lieu lors des RNV/REV, les 1^{er} et 2 octobre 2009. M.L.

>> Encore plus d'infos !

François Decazes, courriel : scpdefa@club-internet.fr.